

M. l'Orateur: Je dois répéter au député qu'il a peut-être le droit d'étudier un certain aspect de la procédure, d'essayer de l'améliorer et de critiquer la situation actuelle. Toutefois la tradition est solidement établie dans les deux domaines dont parle le député, c'est-à-dire pour la question se rattachant à la soirée du budget et pour le droit du gouvernement de continuer le débat sur le budget quand bon lui semble.

M. REID (KENORA-RAINY RIVER)—L'INTENSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE À LA CHAMBRE—LE DROIT DE PAROLE PENDANT LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. John Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur l'Orateur, je suis poussé à soulever la question de privilège par le mécontentement que me cause la période des questions.

Des voix: Oh, oh!

M. Reid (Kenora-Rainy River): Et ce mécontentement a d'ailleurs d'autres causes, des problèmes d'un genre particulier qui sont nés il y a un moment, depuis que nous avons bouleversé nos usages en introduisant des projecteurs à la Chambre. Depuis l'installation de ces projecteurs j'ai extrêmement de difficulté à rester longtemps en Chambre. J'attrape de terribles maux de tête.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Pourquoi ne partez-vous pas?

Une voix: Vos électeurs s'occuperont de vous.

M. Reid (Kenora-Rainy River): Je songe à demander à la présidence l'autorisation de porter chapeau à la Chambre, comme aux débuts de la Chambre des communes. De toute façon, cela m'incommoder grandement.

Deuxièmement, je tiens à dire que la circonscription rurale qui est la mienne exige que je passe beaucoup de temps en voyages. Je sais qu'il n'est pas facile de répartir le temps de la période des questions entre les députés de mon côté et ceux de l'autre côté. Je ne proteste pas bien sûr contre la façon dont les partis utilisent la première moitié de la période des questions pour évoquer des sujets qui leur tiennent à cœur. Je pense que c'est juste. Mais je pense que le reste du temps devrait être libre, pour que chacun y aille à sa façon.

L'ennui c'est que dans ce coin-ci ceux qui se lèvent pour demander la parole savent qu'il n'est pas toujours possible de se faire voir. Vous avez déjà dit, nous le savons, que vous établissez une liste et que vous essayez de donner la parole à tous, dans l'ordre où ils l'ont demandée, afin de donner satisfaction aux députés de mon parti qui désirent intervenir plus nombreux. L'ennui c'est d'une part que personne d'entre nous ne sait où cette liste est tenue ni à quel rang il figure sur cette liste, et d'autre part que nous avons l'impression de perdre notre tour s'il nous arrive de rater une séance ou d'être en voyage, et de nous retrouver ainsi au bas de la liste.

Rapports de comités

Nous croyons que cela revêt une certaine importance parce que si nous savions quel rang nous occupons sur cette liste et si nous pouvions nous organiser en conséquence, nous pourrions peut-être trouver une autre façon d'organiser notre emploi du temps de manière à ne pas manquer le coche lorsqu'il passe. Il résulte de cette situation que parmi les députés de ce côté-ci, beaucoup ont l'impression que la façon dont on leur accorde la parole est arbitraire dans une certaine mesure. Nous savons qu'il n'en est rien. Nous comprenons que Votre Honneur ne peut pas toujours apercevoir tous les députés qui demandent la parole.

Des voix: Règlement!

M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur l'Orateur, pourrions-nous avoir le silence?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que la seule façon de ramener l'ordre à la Chambre est de faire remarquer au député, avec toute la sévérité nécessaire, qu'il n'y a pas là matière à une question de privilège.

Des voix: Bravo!

● (1450)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): J'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): J'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent des transports et des communications.

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): J'ai l'honneur de présenter les premier et deuxième rapports du comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): J'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité permanent des privilèges et élections.

[Français]

M. Lachance: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

[Traduction]

M. Bruce Halliday (Oxford): J'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]